

# ÉVÉNEMENT ANTÉRIEUR AU SOMMET

**Le Droit à la Ville:  
Dialogue international pour le Moyen Orient et l'Afrique du Nord**  
**1er Octobre, 11h30–13h30**  
**ISESCO, Salle A. Saoud**

*La session se tiendra en anglais, français et espagnol*

## Organisateurs:

- **Habitat International Coalition (HIC).** Contact: Mme. Lorena Zárate ([hicpresident@hic-net.org](mailto:hicpresident@hic-net.org)).
- **HIC-Housing and Land Rights Network (HLRN).** Contact: M. Joseph Schechla ([jschechla@hln.org](mailto:jschechla@hln.org)).

## Collaborateurs:

- **Commission Inclusion Social, Démocratie Participative et Droits Humains de CGLU.** Contact: Mme. Eva García Chueca ([e.chueca@uclg.org](mailto:e.chueca@uclg.org)).
- **HIC-AL et HIC-MENA.** Contacts: Mme. Maria Silvia Emanuelli, HIC-AL ([hic-al@hic-al.org](mailto:hic-al@hic-al.org)) et Rabie Wahba, HIC-MENA ([r wahba@hic-mena.org](mailto:r wahba@hic-mena.org)).
- **Forum National de Réforme Urbaine-Brésil.** Contact: Mr. Nelson Saule, POLIS/FNRU ([nelsaule@polis.org.br](mailto:nelsaule@polis.org.br)).

## 1. Résumé du sujet et contexte

Les principales composantes des nouveaux paradigmes et les pratiques sociales alternatives de production ainsi que la jouissance des établissements humains (un espace démocratique, inclusive, durable, productif, éducatif et sécuritaire) ont fait partie des discussions, des propositions et des expériences concrètes des mouvements sociaux, des réseaux nationaux et internationaux de ladite société civile, des syndicats, des professionnels et experts, des institutions académiques et activistes des droits humains dans divers pays d'Amérique latine au cours des 50 dernières années. La réforme urbaine et le droit à la ville sont aujourd'hui présents, explicitement ou implicitement, aussi bien dans le domaine théorique que juridique, et également comme une plate-forme pour l'action dans plusieurs régions du monde

Le Sommet de la Terre (Rio de Janeiro, 1992), Habitat II (Istanbul, 1997) et la Première Assemblée Mondiale des Habitants Repensant la Ville depuis les Citoyens (Mexico, 2000) ont été des moments importants dans l'articulation des acteurs et la formulation de propositions concrètes. Sans aucun doute, ce processus gagne une nouvelle force et étend ses dimensions lorsqu'il s'inscrit depuis 2001 dans le cadre du Forum Social Mondial et le Forum social des Amériques. Des milliers de personnes et des dizaines d'organisations et de réseaux ont depuis participé à la discussion, la préparation, la signature et la diffusion de la Charte Mondiale pour le Droit à la Ville (défini comme l'usufruit équitable des villes dans les principes du développement durable, de la démocratie, l'équité et la justice sociale), dont l'UNESCO et ONU-Habitat. Pour son origine et sa signification sociale, cet instrument vise principalement à renforcer les processus et les revendications collectives contre l'injustice et la discrimination sociale et régionale.

Parallèlement à ce processus social, des instruments juridiques ont été générés par certains gouvernements au niveau local, national et régional visant à réglementer les droits humains dans le contexte urbain ou d'avancer dans la reconnaissance explicite du droit à la ville. Parmi les plus avancées par ses suggestions et propositions se distingue la *Charte européenne des droits de l'homme dans la ville* (2000), le *Statut de la Ville au Brésil* (2001), la *Charte des droits et responsabilités de Montréal* (2006), la *Constitution de l'Équateur* (2008), la *Charte de la Ville de Mexico pour le Droit à la Ville* (2010), la *Charte-Agenda Mondiale des Droits de l'homme dans la ville* (2010) et la *Charte des droits de l'homme de Gwangju*, en Corée du Sud (2012).

À la lumière des changements qui s'opèrent dans la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), en incluant la redéfinition de la gouvernance, le panel donne l'occasion de comparer les expériences qui éclairciront le débat sur les perspectives de nouvelles relations entre la société civile et l'administration local, et les résultats attendus de ce processus dialectique vers le développement d'une meilleure gouvernance et une plus grande participation dans la région.

Ces enseignements alimenteront également les délibérations du processus préparatoire Habitat III, afin de s'assurer que l'examen du nouvel agenda global des politiques de l'habitat inclus le droit à la ville d'une manière substantielle, en reflétant les expériences et les aspirations contemporaine ainsi que les pratiques spécifiques qui ont évolué dans différentes parties du monde.

## 2. **Questions clés qui seront soulevées pendant la session**

Qu'entend-t-on par droit à la ville du point de vue des organisations de la société civile et des collectivités locales?

Quels sont les contenus et les stratégies que peut offrir le droit à la ville pour la démocratisation de nos sociétés urbaines?

Quels sont les engagements que doivent assumer les différentes parties prenantes, afin de faire progresser la mise en œuvre du droit à la ville?

### 3. Structure de la session

#### Modérateur:

Mr. **Joseph Schechla**, HLRN Coordinator (bienvenue et introduction ; 5 min).

8 interventions (7 min chacune) de 4 autorités locales et 4 représentants de la société civile venant de 4 régions différentes (Amérique Latine, Asie, Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord).

#### Intervenant-e-s

1. Mme. **Halima Tijani**, Maire de Raoued, **Tunisie**
2. Mr. **Manal Abaza**, Directeur exécutif, Centre de développement pour le conseil et la formation, **Egypte**
3. *Femme élue, à confirmer*
4. Mme. **Claudina Núñez**, Maire de Pedro Aguirre Cerda et Vice-Présidente de l'Association Chilienne de Municipalités, **Chili**
5. Mr. **Nelson Saule**, représentant du Forum National de Réforme Urbaine (FNRU), **Brésil**.
6. Mr. **Karim Akroud**, Maire de Mornag, **Tunisie**
7. Mr. **Anselmo Lee**, Fondation Coréenne des Droits de l'Homme, **Corée du Sud**.
8. Mr. **Antonio Aniesa**, Cabinet de Président, Plaine Commune, **France**

**Public:** discussion et débat (45 min).

**Tous les intervenant-e-s:** réponses et conclusions (2 min par personne = 10-12 min).

#### Rapporteur:

Mme. **Rabie Wahba**, Coordinatrice HLRN Moyen Orient/ Afrique du Nord (synthèse et conclusions ; 2 min).

### 4. Résultats espérés

- a) Echange d'expériences et de points de vue des différents acteurs et régions concernant les progrès et les défis dans la réalisation du droit à la ville.
- b) Coordination des acteurs locaux dans la région MENA afin de discuter de la possibilité et de l'opportunité de développer des chartes locales et / ou régionales sur le droit à la ville.
- c) Propositions visant à alimenter le débat sur un agenda urbain progressif vers Habitat III.